

AR Prefecture

063-256301375-20230919-DBS20230909-DE  
Reçu le 22/09/2023  
Publié le 22/09/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin  
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20230909

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 Septembre à 18h30, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

**Date de convocation** : 05/09/2023.

**PRESENTS** : Messieurs SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU – GIDEL – DUMAS – BONNET – ROUGHEOL – SABY – Mesdames GIRAUD - BONY - LELONG.

**Nombre de membres** : en exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 11

**Objet : Appel à projet relatif aux Centres de Ressources Territoriaux à destination des personnes âgées**

Le Président informe les membres du bureau que le Centre de Ressource Territorial (CRT) vise à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins n'est plus suffisant. Il s'agit de développer une alternative à l'entrée en établissement.

L'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la mission de centre de ressources territorial pour personnes âgées définit les missions du CRT comportant 2 volets qui doivent être menés conjointement :

- **Volet 1** : une mission d'appui aux professionnels du territoire : formation, appui administratif et logistique, mise à disposition de ressources gérontologiques, d'équipements spécialisés ou de locaux adaptés) et une mission vers les personnes âgées, quel que soit le niveau de dépendance (accès aux ressources de santé et aux activités culturelles et de loisirs)
  
- **Volet 2** : une mission d'accompagnement renforcé pour les personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif, en alternative à l'EHPAD au travers d'un réseau de professionnels et partenaire du territoire. Il s'agira de mettre en place une intervention coordonnée, articulée en lien avec les besoins spécifiques de la personne.

## AR Prefecture

063-256301375-20230919-DBS20230909-DE

Reçu le 22/09/2023

Publié le 22/09/2023

Les enjeux d'un centre de ressource territorial :

- ⇒ Organiser le parcours de la personne âgée sur le territoire, allant du domicile à l'EHPAD en passant par les structures intermédiaires (résidences autonomie, lodges...)
- ⇒ Avoir un guichet unique de coordination du parcours cohérent (un interlocuteur pour les familles, la personne âgée, les intervenants à domicile, les professionnels)
- ⇒ Créer du lien entre les structures, les professionnels = fluidifier le parcours
- ⇒ Mutualiser les ressources (équipements, experts, humains)
- ⇒ Construire le virage domiciliaire : suppression des barrières domicile/établissement, articulation médico-social, sanitaire et social

Enfin les moyens alloués par l'ARS sont établis à 400 000€ annuels

Le CRT doit accompagner une file active de 30 personnes par an et assurer les missions des 2 volets.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

**DECIDE** : de candidater à l'appel à projet relatif aux Centres de Ressources Territoriaux à destination des personnes âgées.

**APPOUVE** : le portage de cette candidature par le SSIAD des Combrailles en tant qu'établissement médico-social.

**AUTORISE** : le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme  
Certifiée exécutoire

Le Président,

**Boris SOUCHAL**

